



**SAINTE-JULIE**

# AVIS PUBLIC

## DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

---

AVIS est par la présente donné que le conseil municipal statuera sur des demandes de dérogations mineures au *Règlement de zonage 1101*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **11 juin 2024** à la salle du conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à **19 h 30**. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

### **DEMANDE N° 24-06 : 2715, rue de Villandry – Zone H-425**

Cette demande a pour but d'autoriser :

- l'empiètement d'un avant-toit de 2,58 mètres dans la marge fixe sur rue plutôt qu'un maximum de 1,85 mètre, tel que prescrit à l'article 4.1.5.2.1 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 430 159 du Cadastre du Québec.

### **DEMANDE N° 24-07 : 2121, rue Nobel – Zone I-152**

Cette demande a pour but d'autoriser :

- la plantation de 52 arbres sur l'ensemble du site, dont seulement 40 sont plantés en marge fixe sur rue et fixe sur rue secondaire, plutôt qu'un nombre de 52, tel qu'établi par le calcul prévu à l'article 7.7.2.2 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 429 376 du Cadastre du Québec.

### **DEMANDE N° 24-08 : 1487, chemin de la Belle-Rivière – Zone A-708**

Cette demande a pour but d'autoriser :

- la construction d'un garage détaché en zone agricole, doté de murs d'une hauteur de 4,77 mètres plutôt que de 4 mètres et d'une porte de garage d'une hauteur de 4,37 mètres plutôt que de 3,75 mètres, contrairement aux dispositions du tableau 4.3 de l'article 4.2.2.4 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 881 931 du Cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 24 mai 2024.

Alexandrine Gemme, notaire  
Greffière adjointe